



## Déclaration de conformité

La Société Mbargo déclare que l'Equipement de Protection Individuelle (E.P.I) neuf décrit ci-après :

Marque : « Schu'zz » Modèle : « Pro »

Codes articles: « 0045 » et « 0047 »

## Descriptif:

Sabots de protection à lanière en EVA injecté avec semelle en caoutchouc.

## Pointures disponibles:

Du 36 au 46.

## Coloris disponibles:

Blanc, noir, mauve, fuchsia, aqua.

Est conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, d'aération et de souplesse et aux normes EN ISO 20344:2011 (Méthodes d'essais pour les chaussures) & EN 20347:2012 (Chaussures de travail) OB E SRC.

Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type :

N° 0075/1423/161/10/10/0462 Révision 01 du 08/09/2014

... délivrée par le laboratoire C.T.C, 4 rue Hermann Frenkel, 69367 LYON Cedex 07, France.



Olivier COMBY Gérant



Fait à Thizy-Les-Bourgs Le 30 juin 2020